

DANTON

de Andrzej WAJDA

FICHE TECHNIQUE

Pays : France / Pologne

Durée : 2h16

Année : 1982

Genre : Drame historique

Scénario : Jean-Claude CARRRIERE d'après *L'affaire Danton* de Stanislas PRZYBYSZEWSKA

Son : Jean-Pierre RUTH et Dominique HENNEQUIN

Coproduction : Gaumont, Les Films du Losange, P.P. Film Polski, Margaret Menegoz, Production Group X, S.F.P.C.-T.M., TF1 Films Production

Distribution : Gaumont

Interprètes : Gérard DEPARDIEU (Danton), Wojciech PSZONIAK (Robespierre), Patrice CHEREAU (Camille Desmoulins), Roger PLANCHON (Fouquier-Tinville), Andrzej SEWERYB (Bourbon), Jacques VILLERET (Westermann), Roland BLANCHE (Lacroix), Boguslaw LINDA (Saint-Just)

Sortie : 12 janvier 1982

SYNOPSIS

Été 1793. La République n'en est plus une. La Révolution est divisée. A l'extérieur, ses frontières cèdent devant l'Europe coalisée. A l'intérieur, les Vendéens sont victorieux, Lyon est aux mains des royalistes, Toulon est livrée aux Anglais. Les queues réapparaissent devant les boulangeries, la disette s'installe, l'inflation galope, l'émeute gronde.

Le 5 septembre, le Comité de Salut Public, à l'instigation de Robespierre, instaure la « Terreur ». Les têtes tombent, Danton quitte alors sa retraite d'Arcy-sur-Aube et regagne Paris. Lui au contraire, est partisan de la « paix », de la conciliation, de l'arrêt de la Terreur. Très populaire, soutenu par ses amis politiques très sûrs, comme le journaliste Camille Desmoulins, il ne tarde pas à s'opposer à Robespierre : c'est le choc de deux fortes personnalités, de deux politiques inconciliables. Les deux hommes ont une entrevue en tête-à-tête, qui ne fait que parachever leur rupture.

Le 30 mars 1794, le Comité de Salut Public, poussé par Robespierre, décide l'arrestation de Danton et ses amis. Devant le tribunal révolutionnaire, Danton fait entendre sa voix, poussant ses accusateurs jusque dans leurs derniers retranchements et les plaçant face à leurs contradictions, tant et si bien que qu'il leur faut recourir à un décret pour l'exclure du débat. Le 5 avril, Danton est guillotiné. Robespierre le suivra quelques semaines plus tard.

AUTOUR DU FILM

Le film de Wajda a soulevé à sa sortie quelques polémiques. Hormis les traditionnelles contestations de purisme historique (aucun film « historique » ne peut y échapper), on lui a reproché de limiter au seul conflit de deux (fortes) individualités une période de l'Histoire, de la Révolution française, qui en fait dépassait largement cette dimension. En fait, c'est là le propre de la pièce dont ce *Danton* est l'adaptation. Aussi mieux vaut ne pas oublier ces querelles, quel qu'en puisse être le fondement éventuel, et ne pas tenir compte des remous que provoqua le film parmi les sphères politiques et gouvernementales françaises, pour retenir avant tout l'exceptionnel travail de mise en scène du cinéaste. Pour le reste, tout ne peut qu'être spéculation : Robespierre serait-il l'incarnation de Jaruzelski et Danton celle de Walesa ? Y aurait-il donc une raison immédiate, un déterminisme quelconque, au fait que ce soit un cinéaste polonais qui ait décidé de porter à l'écran pareille œuvre en pareil contexte d'actualité ? Wajda, autant que son scénariste Jean-Claude Carrière, n'ont cessé d'éluder ces interrogations au cours d'interviews qu'ils ont accordées. Il n'en demeure pas moins certain que cela semble être une parabole qui constitue une remise en cause directe du stalinisme et, au-delà de cet exemple évident, de toute forme de pouvoir abusif et meurtrier exercée au nom des peuples contre les peuples. Il est clair également que le cinéaste a pris ses précautions à l'égard de toute identification rationnelle et limitative en parant sa mise en scène d'un caractère presque abstrait, qui lui confère une universalité indéniable et même, pourrait-on dire, une intemporalité confirmée par le refus de tout naturalisme de la « reconstitution », réduite à l'essentiel et vraisemblable : décors et costumes sans faste, cadrages serrés, montage rigoureux et presque ascétique... Même la musique, qu'on devrait plutôt qualifier de partition

sonore, atteint cette dimension de quasi-abstraction, s'intégrant parfaitement par ses sonorités à la respiration du drame sans jamais se manifester au-delà de ce seul rôle. Quant à l'interprétation, elle est inoubliable, autant de la part des deux acteurs principaux que de tous les autres. Pareille homogénéité dans la rigueur est la marque d'une totale maîtrise de mise en scène.

G. Ct

PISTES PÉDAGOGIQUES

Pistes pédagogiques historiques (avec l'aide précieuse de M.F. FLEURY)

Le film se déroule du 30 mars au 6 avril 1794 (10-17 germinal an II).

1 – L'exercice du pouvoir au printemps 1794

Depuis la chute de la monarchie, le pouvoir appartient à :

- La convention, assemblée élue au suffrage universel, dominée par le parti montagnard après l'élimination du parti girondin (juin 93)
- Le Comité de Salut Public : 11 membres réélus chaque mois, créé en mars 93 ; ses membres les plus actifs : Robespierre (avec ses partisans Couthon et Saint-Just) qui y entre en juillet 1793 après la démission de Danton, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois (très favorable à la Terreur), Barère et Lindet (modérés, ainsi que Carnot).

Que pensez-vous du rôle respectif de la Convention et du Comité de Salut Public ? En quoi peut-on dire que la République est devenue une dictature du parti montagnard ?

Pour répondre, montrer à partir du film qu'il n'y a pas de séparation des pouvoirs. (Voir aussi les liens entre gouvernement et justice : voir 2)

2 – Le procès de Danton : de son arrestation (30 mars 1794) à son exécution (6 avril 1794)

- Pourquoi Danton est-il arrêté ?

Qui en décide ? Quel est le prétexte invoqué ? Est-il le seul à être arrêté ?

- Analyser le fonctionnement de la justice révolutionnaire en relevant les irrégularités dans le déroulement du procès.

Comité de Sûreté Générale : Police dirigée par Amar.

Tribunal Révolutionnaire : créé par Danton en mars 93, réorganisé en septembre 93 pour l'application de la loi des suspects, dirigé par Fouquier-Tinville, « accusateur public »

3 – Le rôle des hommes dans l'histoire : Robespierre face à Danton

Robespierre : « Nous avons fait la révolution pour donner au peuple vertu et égalité. »

Danton : « Ce que veulent les gens, c'est manger et dormir en paix ; là où il n'y a plus de pain, il n'y a plus de république. »

Comparer caractères et modes de vie de Robespierre et Danton ; en quoi cela peut-il expliquer leurs divergences politiques ?

Les personnages : Danton et Robespierre : Ressemblances et différences

Ces deux personnages incarnent tous les deux la Révolution. Les historiens les opposent comme deux contraires. Cette vision semble un peu « simpliste » et peut être nuancée.

1 – Les deux personnages différents

- L'aspect des personnages :

Aspect physique : L'un est corpulent, épais et fort, l'autre est fluet, malingre...

Visage : L'un est « muflé » (petite vérole, cicatrice, traits épais), l'autre a des traits fins, œil vif.

Voix : Danton a une voix de Ténor (il peut vociférer à la Convention), il s'impose.

Robespierre a une voix fluette, qui devient nasillarde (il ne pourra se faire entendre quand il est accusé, le 9 Thermidor).

Santé : Danton est un grand mangeur et grand buveur (film de Wadja), sa santé lui permet des excès.

Robespierre n'est pas gourmand, boit de l'eau et est assez souvent malade.

Tenue vestimentaire : Robespierre est toujours très distingué : il est coiffé soigneusement et poudré.
Danton a ses vêtements en désordre, bien que richement vêtu. Il supporte mal sa perruque.

- Les caractères, les tempéraments des personnages :
Ce sont surtout deux tempéraments, deux caractères qui s'opposent.
Danton est exubérant, impétueux, spontané et chaleureux.
Robespierre est impassible : il maîtrise toujours ses sentiments.

L'un est changeant : Danton est un travailleur acharné, puis apathique.
L'autre est très égal : Robespierre a une vie de travail régulière, sans excès.

Tous les deux sont des orateurs mais :

Danton a la parole facile, il peut improviser ses discours, Il sait trouver les formules choc : bien des phrases de lui sont restées des citations... On a redouté « sa défense » lors de son procès.
Robespierre écrit avant d'assurer ses discours. Il rédige tout. Il a moins de répartie que Danton. Il ne saura pas se défendre le jour du 9 Thermidor.

Ils n'ont pas le même rapport à l'argent :

Robespierre a eu une vie pauvre et est resté incorruptible.
Danton s'est laissé verser de l'argent sûrement et a acquis ses propriétés pendant la Révolution.

Leurs attitudes vis-à-vis des femmes :

Robespierre : pas de femmes, ni de maîtresses connues... homosexuel ?
Danton : nombreuses maîtresses, deux femmes (veuvages).

2 – Pourtant des points communs entre les deux personnages

- Jeunesse assez semblable :

Origine : petite bourgeoisie provinciale
Marqués par les philosophes de leurs temps.
Etudes de droits tous les deux.

- Vie politique avant la terreur comparable

Chacun fréquente un club révolutionnaire :

Robespierre - Les jacobins

Danton - Les Cordeliers

- Tous les deux, ont fait une action le jour du 10 août 1792
ont souhaité la mort du roi
ont été députés à la Convention
se sont positionnés contre la Gironde
ont fait parti du Salut Public, l'un après l'autre.

- Domaine religieux

Robespierre ressent la nécessité d'une religion : Culte à l'Être Suprême.

Danton, comme Robespierre, est opposé aux mascarades anti religieuses.

- Actifs Révolutionnaires

Ils ont défendu avec courages leurs idées.

Courage de Danton, homme d'action, il refuse d'émigrer même lorsqu'il se sent menacé par Robespierre.

Courage de Robespierre, il reste fidèle à ses idées même lors de son arrestation du 9 Thermidor.

- Leur opposition d'idées ne durera que quelques mois.

1793 : Danton est éliminé du Comité de Salut Public... Robespierre lui succède.

Leurs idées divergent : par optimisme, Danton voulait arrêter la Révolution.

Par méfiance, Robespierre voulait la continuer.

Quelques pistes de questionnements :

- D'après les caractères physiques, moraux, idéologiques des deux personnages centraux, résumer en deux phrases leur désaccord idéologique.
- Repérer les amis de Robespierre et les amis de Danton.
- Que pouvez-vous dire de la relation entre Robespierre et Camille Desmoulins ?
- Repérer les signes visibles de la Terreur à Paris.
- Repérer le Comité de Salut Public. Quels sont les hommes qui le composent ?
- Repérer le comité de Sûreté Générale ?
- Comment se déroule le procès de Danton ? Quels sont les éléments qui sont en contradiction avec les Droits de l'Homme dans ce procès.